

CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES
DE LA SOCIETE JURASSIENNE D'EMULATION

LETTRE D'INFORMATION

Numéro 18- Juin 1998

Merci François !

Que celui ou celle qui n'a jamais songé, en assistant à une séance du Cercle d'études historiques animée par François Kohler, à empoigner l'ordre du jour à sa place pour l'épuiser plus rapidement me jette la première pierre ! Je l'avoue d'emblée, personne n'a réussi comme lui à susciter chez moi un tel sentiment d'impatience. D'abord, il ne m'a jamais semblé pressé, à plus forte raison stressé, ce qui en soi est déjà énervant. Ensuite, il a l'art (c'en est un!), de ménager les silences, les temps morts comme pour laisser au temps le temps de s'écouler, sans raison apparente. Ainsi au téléphone... je me suis surpris souvent, alors que c'était - depuis longtemps - à lui de parler, de dire quelque chose, n'importe quoi, à m'assurer qu'il était bien là, qu'il écoutait. François Kohler est le seul être au monde que je connaisse qui vous téléphone comme si vous étiez assis à côté de lui. Aussi continue-t-il à incarner pour moi la force tranquille et la phrase-fétiche de ses homologues français, animateurs comme lui, qui répétaient inlassablement, quoiqu'en des termes différents, qu'il faut savoir se hâter lentement.

Mais contrairement à eux, François Kohler ne se contente pas de proposer cette maxime à son public, il la vit pleinement lui-même, avec bonheur, sans trop se soucier des réactions que pourraient provoquer cette mesure très particulière qu'il possède du temps. Car il ne faut pas non plus s'y tromper. Si cette lenteur un peu monotone, énervante parfois, est certainement le reflet de sa nature, il sait aussi admirablement en jouer pour présenter les choses à sa manière, arrondir les angles d'une possible opposition, éviter l'obstacle d'un éventuel refus et, finalement, emporter la décision. Cette hâte à ne pas aller trop vite en besogne cache dans le fond un esprit vif, une intelligence à l'affût, prête à bondir, et peut-être bien aussi un peu de ruse.

D'ailleurs on s'habitue très bien à ce rythme qui s'accorde si parfaitement avec les manifestations de la soif et de la faim. C'est ainsi que, sous sa direction, les séances du Cercle sont devenues autant de moments de partage du vin et du pain ou de l'amitié. Et François Kohler savait si bien, entre deux tournées, au milieu même du repas, entre deux coups de fourchette, reprendre le fil de l'ordre du jour pour l'épuiser finalement (s'il l'épuisait) au moment de payer, si ce n'était pas sur le chemin de la gare ou avant de monter dans le - évidemment - dernier train.

On avait beau lui dire que demain il faudrait..., que demain on devait... Rien n'y faisait ! La seule concession qu'il nous ait accordée porte sur le lieu de réunion: Bienne, plutôt que Delémont. Avec lui, c'était une vraie, bonne animation qui mettait souvent beaucoup de joie au Café de la Poste. C'était la marque, le style de François Kohler au CLH, dont les activités se sont nourries de sa nature sereine et de l'ambiance chaleureuse qu'il avait su créer.

Les colloques se sont ainsi organisés régulièrement et les projets plus ambitieux longtemps remis faute de moyens, se sont finalement concrétisés. Au point que les sociétés-soeurs, voisines, nous enviaient cette liberté de ton, d'action et admiraient nos réalisations. Vingt ans après la *Bibliographie jurassienne*, reprise par la Bibliothèque cantonale, quinze ans après la *Nouvelle Histoire du Jura*, l'existence de la *Lettre d'information*, la création de la collection des Cahiers d'études historiques sont là pour prouver que le CEH a su s'adapter, trouver un nouvel élan, se renouveler.

C'est à François Kohler, dernier membre fondateur en exercice, qu'il le doit essentiellement. Force tranquille, esprit chaleureux et ouvert, il a réussi à établir les liens entre les générations, nécessaires à sa survie et à son développement. Les projets actuels du Cercle disent assez combien François Kohler a su transmettre de passion. Grâce à lui - quelques-uns diront: à cause de lui - le CEH est resté ce lieu de rencontres, d'activités scientifiques collectives, de formations pratiques communes pour les jeunes historiens de la région, moyen qui faisait déjà défaut au Jura bernois au moment de la fondation du Cercle et que, il faut bien l'avouer, les institutions culturelles du canton du Jura n'ont pas pu, ni su remplacer. Merci donc, François, pour l'apprentissage de cette patience, au nom de l'Etat de Berne dont je peux me prévaloir comme citoyen, et au nom de tous les membres du Cercle. Nous formulons tous des vœux pour la suite de tes travaux personnels et de tes autres activités historiques ou généalogiques.

Cyrille GIGANDE

Sommaire

Merci François!	1-2
Sommaire	2
Veni à la courvée! Cornol vers 1420	3-8
Mémoire d'Erguël: présentation	9-12
Compte rendu du mémoire de licence de J. Knobel consacré à Omega	13-15
Boîte aux lettres: rencontre avec Camille Sandoz (Pétermann, Moutier)	15-19
!!! OFFRE D'EMPLOI !!! Moutier-Grandval 999-1999	20

"Veni à la courvée !"

La communauté rurale de Cornol vers 1420

vue à travers un rôle colonger¹

Dans le Jura, les coutumes des communautés rurales ne sont mises par écrit qu'à la fin du XIVe siècle et plus encore au cours du XVe siècle. Grâce aux textes qui ont été conservés, nous disposons d'une série d'instantanés qui décrivent l'organisation et le fonctionnement des mairies, des paroisses et des cours colongères à la fin du Moyen Age. Il convient de rappeler qu'une cour colongère n'est en fait qu'une variante régionale de la seigneurie rurale, cellule de base de l'encadrement des campagnes européennes entre le XIe siècle et 1789.

Les rôles médiévaux de l'ancien Evêché ont été recensés en 1972 par Theodor Bühler². Celui de la cour colongère de Cornol lui a échappé parce qu'il est conservé aux Archives de la bourgeoisie de Porrentruy, qu'il n'a probablement pas consultées³. La Confrérie de Saint-Michel, qui a fait recopier ce document à la fin du XVe siècle, après avoir acquis une demi-colonge, a ses fonds déposés dans ces archives bruntrutaines. Découvert au hasard de certaines recherches, ce rôle m'a semblé digne d'intérêt, d'autant que le texte "initial", qu'il est possible de dater grâce à la mention de personnages connus, remonte aux années 1400-1420.

Ce rôle inédit, rédigé en français régional, est intéressant à plus d'un titre. L'évolution de la seigneurie foncière dans le Jura est encore très mal connue et les étapes de la montée en puissance de l'Etat princier commencent seulement à être étudiées⁴. Or, ces coutumiers médiévaux décrivent bien les situations qui prévalent au moment de leur rédaction et ils mentionnent souvent des clauses presque désuètes qui permettent de saisir le sens et parfois le rythme des évolutions en cours. De plus, le rôle colonger de Cornol présente un intérêt particulier parce qu'il décrit de façon relativement précise les travaux des champs sur la réserve seigneuriale. Cet aspect de la vie rurale est très mal connu chez nous, et toutes les informations sur ce sujet essentiel de notre passé médiéval justifient à elles seules une publication commentée. Dans cet article, seuls les partenaires les plus actifs dans la vie de la cour colongère au début du XVe siècle seront évoqués.

¹ Cet ouvrage de 143 pages est en vente dans les librairies du Jura au prix de 25.-

² BÜHLER Theodor, *Gewohnheitsrecht und Landesherrschaft im ehemaligen Fürstbistum Basel, Rechtshistorische Arbeiten*, Bd. 8, Zürich, 1972.

³ Archives bourgeoises de Porrentruy, III SM 14/2. Une copie tardive de ce rôle est conservée aux Archives de l'ancien Evêché: B 239/93, Ajoie, Cornol, Colonges, 1662.

⁴ PRONGUE Jean-Paul, *La Prévôté de Saint-Ursanne du XIIIe au XVe siècle. Aspects politiques et institutionnels*, Porrentruy, 1995. On attend beaucoup de la thèse de Pierre Pégeot portant sur l'évolution comparée de Porrentruy et de Montbéliard entre 1350 et 1550.

Les puissants

Le rôle colonger mentionne souvent les puissants personnages qui, dans une hiérarchie parfois complexe, dominent l'ensemble de la communauté rurale de Cornol. Celle-ci, est-il besoin de le préciser, ne se confond pas avec une cour colongère qui n'est que la principale seigneurie foncière et banale de ce village ajoulot.

Au sommet de la pyramide socio-politique locale trône sans contestation possible **"monseigneur de Porrantru"**, seigneur des colonges de Cornol. "Monseigneur" n'est jamais expressément appelé par son nom ou même par son titre. Ce terme désigne en fait l'évêque de Bâle mais, comme ce prince a cédé ses droits sur l'Ajoie au comte de Montbéliard en 1386, le terme "monseigneur" ou "le chier seigneur" renvoie au grand féodal qui détient les droits et les biens qui sont en principe ceux de Notre-Dame de Bâle dans cette courtime ajoulote. Ceci étant dit, jamais les mots "évêque" ou "Bâle" ne figurent dans le texte du rôle.

Les pouvoirs reconnus à "monseigneur" sont très étendus mais, pour ces ruraux, ils se résument surtout à la haute justice. Visiblement, le ban - le droit de commander, contraindre et punir - appartient à ce seigneur lointain, représenté en Ajoie par le prévôt de Porrentruy et, dans la cour colongère de Cornol, par "monseigneur le vouhay". Le prévôt est l'un des "officiers" du prince: chargé d'un mandat précis, temporaire et révocable, il est l'homme à tout faire du "chier seigneur". La mise en place des institutions essentielles de l'Etat moderne n'est donc pas remise en cause par l'engagement de l'Ajoie aux comtes de Montbéliard entre 1386 et 1461.

La fiscalité indirecte, très diverse, est la seconde attribution reconnue implicitement à "monseigneur de Porrantru". Le rôle mentionne notamment l'angal, une taxe sur les vins concédée par l'évêque de Bâle aux bourgeois bruntrutains au début du XIVe siècle dans le but de financer la fortification du chef-lieu ajoulot. Les ruraux supportent mal cette contribution et, à Cornol, ils réussissent à s'y soustraire partiellement grâce à l'existence de trois "frans chesauls" relevant de la cour colongère. Pour autant qu'il soit débité sur ces biens-fonds "à la grant mesure de Lucelain", le vin vendu à Cornol est exempt d'"engal".

Il en va de même pour les "ventes", des droits *ad valorem* perçus sur les transactions commerciales. Sur les francs chésauls de Cornol, même les "merchants riaux" - c'est-à-dire les commerçants professionnels - sont exonérés de cette taxe. Cette faveur est d'autant plus remarquable qu'un marché hebdomadaire se tient dans cette bourgade depuis la fin du XIIIe siècle. Serait-ce que ce "merchié" existait avant même celui concédé à la ville de Porrentruy par Rodolphe de Habsbourg en 1283 ?

L'avoué est le second personnage après "monseigneur". Son nom n'est pas mentionné, peut-être parce que le "chier seigneur" confie cette charge à qui bon

lui semble, sans qu'elle soit héréditaire. La lecture du rôle montre bien que l'importance du "vouhay" a beaucoup décliné au cours du XIVe siècle. Autrefois bras armé de Notre-Dame de Bâle à Cornol, chargé de rendre la justice sur les hommes de la cour colongère et sans doute également sur ceux des autres seigneurs fonciers de ce village, il n'a plus que des fonctions très limitées au début du XVe siècle. Il se contente de présider les plaids colongers, de superviser la basse justice et d'organiser les duels judiciaires. Ceux-ci sont-ils encore couramment pratiqués à Cornol à la fin du Moyen Age ? Quoi qu'il en soit, l'essentiel de ses attributions judiciaires sont désormais exercées par les officiers du prince.

A côté de "monseigneur", d'autres **seigneurs moins importants**, ecclésiastiques et laïcs, sont possessionnés à Cornol. Le rôle les mentionne, mais il est impossible de connaître l'étendue de leurs domaines fonciers et plus encore la nature - éventuellement banale - des pouvoirs qu'ils peuvent exercer sur leurs tenanciers. L'abbaye de Lucelle, les sires d'Asuel, de Montjoie, de Pleujouse, de Tavannes-Macabrey, les "Maichelaire" sont dûment cités par le rôle colonger, mais des documents annexes mentionnent également le chapitre de Saint-Ursanne et de petits seigneurs comme les Robert de Cornol et les Boncourt dits d'Asuel. S'ils ont une influence limitée sur la cour colongère - sauf les Asuel, les Montjoie et l'avoué, chacun à la tête d'un franc chésal - ces seigneurs appartiennent de toute évidence aux cercles des puissants qui dominent toute la communauté rurale de Cornol.

La paysannerie

Le village de Cornol compte alors quelque 200 âmes, et cette communauté ne se limite pas aux seuls colongers. Ceux-ci tiennent du reste des censives des autres seigneurs possessionnés dans cette bourgade, sans même parler d'éventuels alleux. Il y a belle lurette que, malgré les efforts de "monseigneur" et les dispositions de la coutume, les dix-sept colonges de cette "curtainne" ne correspondent plus à des unités de production. En fait, on devrait plutôt parler de terres colongères, d'autant que l'acquisition de ces biens-fonds par des tenanciers non exploitants - on pense immédiatement à la Confrérie de Saint-Michel de Porrentruy - a brouillé la notion même de "colonger" et de "colonge".

Ceci étant dit, les personnes, physiques ou morales, qui "tiennent" et/ou qui cultivent des terres colongères à Cornol peuvent être considérées comme des membres de la cour. Cette affiliation vaut aux paysans qui exploitent ces tenures des avantages qui ne sont pas négligeables. Reconnus comme interlocuteurs par le seigneur, siégeant trois fois l'an dans des plaids, bénéficiant de franchises désormais écrites, les **"colongiers"** bénéficient d'un statut enviable, même dans le contexte ajoulot où la liberté personnelle est la règle et où les coutumiers des mairies limitent l'arbitraire seigneurial.

Rotation triennale probable à Cornol vers 1420

1420			1421		
Jachères	Quaresmals	Ivernaiges ^①	Ivernaiges	Jachères	Quaresmals
	Δ C ⊕				Δ C ⊕
Δ S Δ T Δ H ⊕	☞	☞	☞	Δ S Δ T Δ H ⊕	☞

1422		
Quaresmals	Ivernaiges	Jachères
Δ C ⊕		
☞	☞	Δ S Δ T Δ H ⊕

Légende:

Δ C : Labours de «Caresme»	Δ H : Labours d'«herbal»
Δ S : Labours de «semoral»	⊕ : Semailles
Δ T : Labours de «tarceson»	☞ : Moisson

^① Semés l'année précédente sur l'ancienne jachère labourée

Les colongers de Cornol ont par exemple le droit d'élire leur maire. Ce personnage est chargé de recueillir les cens et les droits de mutation, d'organiser les corvées, de vérifier la régularité des ventes et des successions. Il rend également, en l'absence de l'avoué, la justice, au moins civile, au sein de la courtine. Il procède, avec beaucoup de retenue, aux saisies des colongers endettés. Le droit est dit par des assesseurs qui doivent tous être "colongiers" et il est interdit de porter une affaire devant un autre tribunal. Au pénal, les membres de la "curtainne" voient les grosses amendes de soixante sous sanctionnant leurs égarements ramenées, par pure faveur, à huit sous seulement.

En principe, les colongers peuvent seuls acheter ou hériter des terres colongères mais, malgré les dispositions du rôle, il semble bien que ces limitations soient difficiles à faire respecter. Le rôle interdit aux femmes d'hériter lorsqu'il y a des "hoirs legitimes masles". Cette disposition est dérogatoire par rapport à la coutume régionale de l'époque. A Cornol, même les prêtres sont délibérément préterités en matière de droit successoral colonger. Un droit de préemption favorise en outre les "pertaiges" du vendeur, c'est-à-dire ses coexploitants, apparentés ou non. Toutes ces restrictions n'empêchent pas des citadins d'acquérir des terres de la "curtainne".

Arc-boutés sur leurs franchises, solidaires par intérêt, les "colongiers" sont encore unis par une convivialité qui les rassemble régulièrement autour d'une channe de vin, lors de chaque mutation foncière ou lors des élections à la mairie, par exemple. Il n'est pas sûr que les autres tenanciers de Cornol jouissent d'espaces de liberté aussi larges, mais l'absence de sources fausse peut-être notre vision des choses. Quelles sont les redevances foncières dues par les paysans des sires d'Asuel, par exemple ? Ces féodaux possèdent-ils certains droits de ban et lesquels ? Leurs manants effectuent-ils encore des corvées ? Ont-ils un maire à la tête de leur courtine et comment est-il désigné ? Bénéficient-ils, eux aussi, des franchises judiciaires ou fiscales ? Faute de documents, ces questions essentielles restent sans réponses.

Par contre, le rôle mentionne souvent des "terriers", c'est-à-dire des paysans qui cultivent des parcelles dont ils ne sont pas les tenanciers, comme par exemple celles de la réserve de la cour colongère qui sont, vers 1420, entre les mains des sires de Tavannes-Macabrey. Visiblement, ce "nouveau" statut est alors assez répandu et le rôle s'en fait discrètement l'écho. Quelle est alors la durée de ces contrats et quelle est la lourdeur de ces baux ? Les charges seigneuriales et fiscales qui pèsent sur ces terres sont reportées par les tenanciers non exploitants sur les fermiers qui les mettent en valeur. Souvent, des rentes en argent ou en nature - premiers signes d'un capitalisme financier - pèsent également sur ces biens-fonds amodiés.

Grâce à un document de 1448, on sait que les colonges de Cornol sont aux mains de 35 tenanciers⁵. Des institutions religieuses - dont la Confrérie de Saint-Michel, grâce à laquelle le rôle de 1420 nous est parvenu - des ecclésiastiques, des familles nobles, des bourgeois de Porrentruy, Saint-Ursanne et Delémont "tiennent" plus de la moitié des terres colongères. L'intrusion de ces tenanciers non exploitants mine la notion même de cour colongère et ce type de seigneurie foncière est alors visiblement en déclin. La société rurale de Cornol est dès lors plus diverse encore que par le passé. Mis à part un prêtre, une famille noble - les Robert - quelques artisans et marchands, elle se compose d'une vaste paysannerie qui exploite, à des titres très divers, des alleux, des réserves amodiées, des censives et des parcelles affermées. Il est en outre probable qu'un prolétariat rural - les "manouvriers" - existe également, là comme ailleurs, mais le rôle n'en souffle mot.

Le rôle de Cornol témoigne des changements importants qui ont bousculé la vieille société médiévale depuis le XIII^e siècle. La noblesse féodale - on pense immédiatement aux sires d'Asuel, très bien implantés à Cornol - a vu ses pouvoirs décliner à la suite de la mise en place des premiers éléments de l'Etat princier. L'avoué n'a plus guère que des fonctions honorifiques et il n'est pas sûr que, déductions faites des frais de justice et des remises sur amendes, le tiers des revenus de la haute et basse justice dans la cour colongère de Cornol ramène beaucoup d'argent dans la caisse de ce hobereau. La seigneurie foncière voit le capital financier bousculer l'antique tête-à-tête entre le seigneur et la paysannerie.

Les progrès des façons culturales, attestés dans le rôle de 1420 - notamment le passage de la rotation biennale à la rotation triennale, la généralisation des triples labours sur les terres ensemencées en blé, l'usage désormais courant des chevaux pour tirer les charriages - font que les terres sont plus productives qu'avant la Grande Peste de 1349-1350. Sans une certaine augmentation des rendements, les ruraux ne pourraient pas payer les redevances versées aux seigneurs fonciers, les charges imposées par le prince et les rentes dues aux détenteurs de capitaux.

Ceci étant dit, la paysannerie ajolote peine à assumer tous les prélèvements effectués sur les fruits de ses travaux. Cette situation autorise une hypothèse: la forte ponction opérée par le capital financier sur les exploitations paysannes des XIV^e-XV^e siècles au titre des fermages et des rentes constituées expliquerait-elle l'impossibilité, pour "monseigneur de Porrantru", d'imposer à ces ruraux les contributions fiscales directes qui seules permettraient d'assurer la survie de l'Evêché à cette époque ?

Jean-Paul PRONGUE

⁵ Archives de l'ancien Evêché de Bâle, Porrentruy: B 239/93, Ajoie, Cornol, Colonges, 1448.

Memoire d'Erguël: présentation

Légendes

Il est dit qu'il n'existe de lieux, ni de gens sans histoire.

Royaume de la plaquette glacée et de la brochure de circonstance, privée depuis longtemps de tout effort de synthèse⁶, l'historiographie erguélienne se contente d'une série de monographies locales. Pire, alors que crise horlogère et conflit jurassien abandonnent le Vallon à son vide identitaire, les matériaux de son histoire moderne, et plus généralement de sa culture, sont souvent tenus pour inintéressants, voire dangereux ; il disparaissent alors, détruits, éparpillés, égarés au gré des institutions, des greniers ou des classements approximatifs, inutilisables puisque jugés inutiles.

Dans une contrée assourdie par l'écho des sirènes des fabriques d'horlogerie, la vie politique des ouvriers se fige alors dans un quasi mythique épisode anarchiste, la vie ouvrière s'identifie au lustre de l'entreprise elle-même, quant à la vie tout court... Pour la débusquer, l'envisager avant, mais aussi après et ailleurs, il convient de combler plus qu'un vide historiographique : un gigantesque trou de mémoire.

Maurice Born accumule depuis longtemps paroles et écrits lorsqu'un coup de téléphone lui accorde deux jours pour récupérer quatre caisses contenant les archives de l'ancienne section Erguël de l'Emulation jurassienne.

Le 18 décembre 1989, avec l'appui de Walter Wenger, délégué aux affaires culturelles bernoises, Maurice Born, Jean-Pierre Bessire et Alain Loetscher constituent une fondation⁷ destinée à prendre en charge le matériel déjà réuni, définir des axes de recherche et offrir un lieu de consultation : Mémoire d'Erguël.

Conserver-Classer-Communiquer

Le corpus de documents initial, principalement composé du fonds de la section Erguël de la SJE, du fonds régional Maurice Born et du fonds du Cercle Ouvrier, est, depuis, constamment enrichi : **archives** de sociétés ou d'associations (FTMH, Château d'Erguël, Parc jurassien de la Combe-Grède...), **fonds privés et documentation** : brochures, articles de journaux, photographies, affiches, plans ... La **bibliothèque**, pour l'essentiel consacrée à l'histoire et ses disciplines connexes,

⁶ Pierre CESAR, *Notice historique sur le Pays d'Erguël*, 1897.

⁷ Les buts généraux de la fondation sont publiés dans l'article de Maurice BORN, « Mémoire d'Erguël », *ASJE* 1990, pp. 289-294.

à la littérature et aux beaux-arts, recense naturellement un nombre important d'ouvrages et de revues relatifs à la région ou en émanant ; c'est notamment le cas du Fonds Sud de la Société jurassienne d'Emulation, comprenant près de 800 volumes. Un ensemble d'usuels - ouvrages de référence en histoire jurassienne et suisse, bibliographies, dictionnaires, séries tels les *Documents diplomatiques suisses* - élargissent le propos et traduisent notre refus de nous confiner dans un régionalisme étroit.

Le classement reste pour nous une priorité envahissante, mais incontournable : nous ambitionnons avant tout la création d'un outil de travail pour les chercheurs, une "mise à disposition de toute volonté de réflexion ouverte"⁸ des données.

L'exercice requiert une dose de modestie qui n'a jamais empêché Mémoire d'Erguël de faire part de ses préoccupations à l'occasion de publications, expositions ou autres colloques. Citons, dans le désordre et à titre d'exemples, les expositions *A bonne école*, *Abattoirs pour mémoire*, *L'affiche touristique en Erguël 1900-1960*, la publication de *Archicomble*, la réalisation de la brochure *La Collégiale de Saint-Imier*⁹, l'organisation en collaboration avec le CEH du colloque *Jura: l'identité en question*...

Communiquer relève d'un souci, sinon d'une obsession permanente; recherchant la collaboration du public et d'institutions telles qu'archives ou bibliothèques, nous accumulons les pistes plus que les cartons, les indications fugaces plus que les collections, une mémoire entrecoupée mais toujours mouvante, plutôt aiguilleurs que dépositaires. Les dossiers sont par définition ouverts, chaque demande élargissant l'écheveau de nos intérêts et de nos connaissances.

Mémoire au Présent

"Il y aura donc deux mémoires. Celle de l'avant et celle de l'après qui donne du sens en mettant l'aujourd'hui sur la ligne de fuite, jusqu'au-delà de l'horizon (...) j'imagine, à la fin de la deuxième guerre mondiale, quelqu'un qui fasse le projet d'écrire. Pouvait-il, lui, se passer du futur ?"¹⁰

⁸ Maurice BORN, "Mémoire d'Erguël", ASJE 1990, pp. 289-294.

⁹ *La Collégiale de Saint-Imier*, édité par la paroisse réformée de Saint-Imier, 1997.

¹⁰ Daniel de ROULET lors de son discours d'inauguration des locaux de Mémoire d'Erguël, le 2 décembre 1994.

Depuis 1994, les photographes Jean-Marc Erard et Xavier Voirol réalisent, à notre demande, un travail de grande qualité sur la région, constituant des séries d'images sur des écrivains, des sculpteurs, des peintres, mais aussi des lieux, des métiers et des savoir-faire. Parallèlement, nous réunissons une documentation relative aux personnes et aux sujets photographiés. L'ensemble de ce travail, appelé à s'élargir et à s'étoffer, est réuni sous le titre de **Mémoire au présent**.

Ni musée ni galerie d'art, Mémoire d'Erguël aime à confier ses murs et son espace aux voix d'aujourd'hui : expositions d'artistes comme Björn Nydegger, Eugenio Santoro, Esther-Lizette Ganz, Jean-Pierre Gerber, Mélanie Walliser...

Voix un peu effacées, parfois, des personnes qui nous transmettent papiers ou paroles, esquissant ainsi le lien si ténu entre connaissances "savante" et populaire, exprimant souvent les bribes d'une mémoire collective que nous ne pouvons dire à leur place. Ce matériel, nous nous efforçons de le débarrasser d'un vernis stérile de nostalgie, de le soustraire au "culte fétichiste" dans l'espoir de le restituer dans une relation à aujourd'hui.

Nous souhaitons que ce centre continue à être un endroit privilégié où le poids des livres et du papier à classer n'empêche pas les moments d'amitié, un lieu où l'on se laisse aller à dire et non seulement à faire.

Petit memento pratique

La fondation Mémoire d'Erguël s'est donné pour but de constituer un centre où sont rassemblés, accessibles aux curieux et aux chercheurs, un maximum d'éléments de l'histoire - et plus largement de la culture - régionale.

Mémoire d'Erguël recueille et conserve des documents de toute nature (livres, manuscrits, correspondances, photographies, enregistrements, affiches ...) qui touchent à l'histoire régionale. En lui confiant des documents, originaux ou non, vous participez à l'accroissement des renseignements qui permettent une meilleure vision et connaissance de cette histoire.

Aujourd'hui, la fondation vit des subventions que lui accordent le canton de Berne et la commune de Saint-Imier. Trois historiennes y travaillent à temps partiel et vous guideront volontiers dans vos recherches.

Les documents ne sont pas prêtés, mais des places de travail sont à disposition pour leur consultation, de même que l'usage d'une photocopieuse.

Notre institution a mis sur pied un classement informatique relié à la Bibliothèque régionale. La connexion au réseau internet permet en outre de

compléter ses recherches grâce à l'accès aux catalogues de nombreuses bibliothèques et archives.

Mais Mémoire d'Erguël, c'est également la gestion de la collection complète du *Jura Bernois*, des expositions, un vaste fonds de littérature jurassienne qui peut être emprunté, des tables pour échanger.

Installé dans l'annexe est du Relais Culturel de Saint-Imier, Mémoire d'Erguël est ouvert au public selon l'horaire suivant :

mercredi 15h-18h
jeudi 15h-18h
samedi 10h-12h

En dehors de ces heures, il est préférable de prendre rendez-vous.

Mémoire d'Erguël
Rue du Marché 6
2610 St-Imier
tél : 032/941 55 55
fax : 032/941 55 56
memoire.erguel@eisi.ch

Anne BEUCHAT, Catherine KRÜTTLI, Dominique QUADRONI

Compte rendu...

KNOBEL Joëlle, *Une manufacture d'horlogerie biennoise : la Société Louis Brandt & Frère (Omega), 1895-1935*, Mémoire de Licence, Institut d'Histoire, Université de Neuchâtel, 1997.

Est-il encore besoin, à l'heure de la création de l'association « Archives industrielles et économiques jurassiennes (AIEJ) », de démontrer l'importance des archives d'entreprises pour l'histoire économique et sociale ? Ce mémoire de licence révèle pleinement la richesse de ce type de sources et la multiplicité des approches qu'elles permettent.

Joëlle Knobel s'est lancée dans une entreprise d'envergure en se plongeant dans les archives de la Société Louis Brandt & Frère, (« Société anonyme Louis Brandt & Frère, Omega Watch Co. » dès 1903), l'une des grandes manufactures horlogères, pionnière de la mécanisation de la production.

La méthodologie de la monographie d'entreprise peut paraître évidente, au point que l'autrice ne ressent guère le besoin de l'explicitier, mais elle recèle des pièges. Car l'entreprise est une institution complexe. La mise en œuvre des facteurs de production et la commercialisation des produits impliquent différents niveaux d'organisation et de gestion, dans un jeu subtil d'interactions et de contraintes, internes et externes à l'entreprise. En bref la monographie d'entreprise nécessite des choix et une problématique pour guider ces choix. Naturellement, l'éventail des thèmes et des approches est souvent restreint par les hasards de la conservation des documents. Or les archives d'Omega semblent bien être d'une richesse telle qu'elle aurait dû imposer une sélection, en particulier dans le cadre d'un mémoire de licence. Qu'on en juge par les thèmes abordés : naissance et évolution générale de l'entreprise, comptabilité et gestion financière, réseau de vente, exportations, composition de la main-d'œuvre, salaires, niveau de vie, conditions de travail, attitudes patronales. Pour chacun des thèmes, les commentaires sont pertinents mais de la volonté de tout embrasser résulte une analyse éclatée et superficielle.

La première partie du mémoire s'attache à restituer le contexte économique et social par un résumé panoramique de l'histoire de l'horlogerie suisse, des origines à l'entre-deux-guerres, et par un aperçu, trop bref, du développement de l'horlogerie à Bienne.

L'étude de l'entreprise débute par un chapitre retraçant son évolution générale. L'autrice y déroule la chronologie des événements qui ont rythmé sa croissance. Héritiers de l'expérience d'un grand-père fabricant d'horlogerie à La Brévine et d'un père établisser dès 1848 à La Chaux-de-Fonds, les 2 frères, Louis-Paul (1854-1903) et Charles-César (1858-1903), partent s'installer à Bienne en 1880. L'expansion est fulgurante, démontrant que dynamisme et innovation ne sont pas incompatibles avec une structure familiale de l'entreprise. S'inspirant directement des méthodes américaines par l'envoi de techniciens aux USA, les frères Brandt sont à la pointe de la mécanisation et de la concentration de la

production. L'expansion commerciale est assurée dès 1888 par l'établissement à Paris du département commercial, dirigé par un des deux frères. En 1890 l'entreprise emploie environ 600 personnes et se place ainsi au premier rang des manufactures d'horlogerie suisses. Le soutien très important d'un ami banquier, H. Rieckel de La Chaux-de-Fonds, apparaît fondamental dans ces premières années, même si les modalités exactes de cet appui restent inconnues. L'année 1903 marque à la fois la transmission de l'entreprise à la génération suivante (les 2 fils de Louis-Paul et le fils aîné de Charles-César) et la transformation en société anonyme, qui reste exclusivement familiale. Malgré les livraisons de montres aux armées étrangères, la première guerre mondiale marque la fin de l'âge d'or. En 1918 Omega n'échappe pas à l'optimisme généralisé, elle augmente son capital de 2,5 à 5 millions et lance un emprunt obligataire de 4,5 millions. Les déséquilibres financiers de l'entreprise et la crise de 1920-22 réduisent les projets d'investissements à néant. On doit alors faire appel aux banquiers, qui imposent un des leurs au conseil d'administration. Bien que les affaires reprennent dès 1923-24, l'assainissement financier devient inévitable en 1926 et les banques deviennent actionnaires. Les programmes de rationalisation passent notamment par la réduction drastique du nombre de calibres produits et par le rapprochement avec l'usine Tissot du Locle, concrétisé en 1930 par la fondation de la société holding SSIH (Société Suisse pour l'Industrie Horlogère). En dépit de sa durée, et de sa dureté pour le monde ouvrier, la crise des années 1930 apparaît moins dommageable à l'entreprise.

S'appuyant sur cette trame, l'autrice, guidée par les sources plus que par une problématique, aborde successivement la comptabilité de l'entreprise, ses réseaux de vente, ses exportations et enfin les « questions sociales ».

L'analyse de la comptabilité, quoique illustrée de nombreux graphiques, reste assez sommaire. On ne trouve par exemple aucune tentative d'estimation des taux de profit, ni de détermination explicite de la politique financière. L'évolution des principaux postes du bilan de 1903 à 1935 démontre la violence de la crise de 1920-22 : la part des capitaux étrangers s'élève à 70% du bilan en 1920-24 et les réserves, de plus de 3 millions en 1916, fondent à environ 0,2 millions en 1922. Conclusion évidente : sans ces importantes réserves et sans soutien des banques, Omega n'aurait vraisemblablement pas survécu au choc de 1920-22.

Omega doit une bonne partie de son succès à la mise en œuvre précoce d'une véritable politique commerciale. Se basant notamment sur les rapports d'un « voyageur » d'Omega, l'autrice décrit l'organisation commerciale, basée sur une distribution aux détaillants par l'intermédiaire d'agents généraux, grossistes-concessionnaires exclusifs par pays, indépendants de l'entreprise mais responsables de la promotion selon les directives centrales. Ce système permettait de reporter une partie des coûts de commercialisation sur les agents généraux et fixait par contrat les marges bénéficiaires et les prix de vente à la clientèle. L'autrice souligne l'importance des attachés commerciaux, les « voyageurs », qui entretenaient les contacts en même temps qu'ils surveillaient les agents généraux. Le développement de la publicité et de la promotion dans les activités

sportives n'est qu'effleuré, pour souligner la précocité de ces préoccupations qui apparaissent dès 1909 dans la correspondance.

La comparaison de la structure géographique des exportations de l'ensemble de l'horlogerie suisse avec celles d'Omega entre 1900 et 1920 révèle une évolution semblable : forte diminution du marché européen (68,2% en 1903 - 34,6% en 1920) corrélativement à l'expansion ou à l'ouverture de marchés plus lointains (Amérique du Sud 6,3% - 21,6% ; Extrême Orient 1,4% - 11,5 %).

Enfin dans le dernier chapitre, basé essentiellement sur les livres et cahiers de paye de 1900-1918, l'autrice traite des effectifs de l'entreprise, de la structure de la main-d'œuvre selon le sexe et le lieu de travail, (usine ou domicile), des salaires, des conditions de travail, du niveau de vie, des actions sociales des patrons et de leurs relations avec les organisations ouvrières. L'information est abondante, notamment sur l'échelle des salaires et la main-d'œuvre, majoritairement féminine (entre 50 et 54%). La politique de réduction des coûts de la main-d'œuvre est claire. La mécanisation et l'interchangeabilité vont de pair d'une part avec le travail des femmes, qui ne reçoivent que de 36% à 64% du salaire masculin, et d'autre part avec l'extension du salaire aux pièces.

Si l'autrice est bien parvenue à aller au-delà du miroir de l'histoire édifiante et promotionnelle, livrant ainsi un honnête mémoire de licence, on peut regretter le manque de profondeur de l'analyse, inévitable dès lors qu'aucune problématique précise n'était mise en œuvre. On ne manquera pas cependant de souligner la richesse de l'information livrée et de saluer le travail effectué, indubitablement très important. Grâce à Joëlle Knobel nous disposons désormais d'une base solide pour la poursuite de l'exploitation des richesses archivistiques d'Omega.

Yves FROIDEVAUX

Boîte aux lettres

Instantané d'histoire prévôtoise: rencontre avec Camille Sandoz, alias "Gaspard"

Moutier, une ville industrielle sans histoire?

Si nous possédons quelques bons points de repères pour le Moyen Âge et l'époque française, l'histoire récente de Moutier est méconnue. Personne ne s'est penché sur le destin hors du commun d'une bourgade qui s'hypertrophie rapidement avec le développement prodigieux d'une activité industrielle qui constitue encore à l'heure actuelle la carte de visite de Moutier dans le monde entier: la machine-outil.

Moutier n'a pas d'histoire industrielle. Les sources techniques abondent, mais ce sont des renseignements sur les hommes, ces Prévôtoises et ces Prévôtos d'origine ou d'adoption qui ont fait l'histoire, qui manquent cruellement. Cependant, les acteurs de l'épopée prévôtise d'après-guerre, des "Trente Glorieuses", sont encore en vie: ils constituent la mémoire vivante de Moutier. Parmi ceux-ci, j'ai pu rencontrer, grâce à Roger Hayoz, le très dynamique conservateur du musée du tour automatique, fin connaisseur de l'histoire de la Prévôté, Camille Sandoz, ancien responsable de l'exploitation de l'usine Pétermann à Moutier, auteur d'un ouvrage passionnant intitulé "La bataille de l'atelier" achevé en 1957. Le témoignage de Camille Sandoz évoque de manière très vivante une époque faste de la région prévôtise.

Tornos, Bechler et Pétermann

Déjà avant les années 50, la vie de la cité prévôtise était rythmée par l'activité des trois principaux fabriquants de machines-outils: Tornos, Bechler et Pétermann.

L'influence de ces trois entreprises sur Moutier était considérable. Elles n'étaient pas seulement les plus gros employeurs de la région; elles rayonnaient bien au-delà du périmètre de leurs usines. Deux sortes de paternalisme s'étaient mis en place.

Le premier peut être qualifié d' "extérieur": il caractérisait Tornos et Bechler. Tornos était très paternaliste: elle s'occupait de ses salariés et de leurs familles du berceau à la tombe. De nombreuses attentions et bien des avantages facilitaient la vie de ses employés et de ses ouvriers. André Bechler était quant à lui le mécène de la ville de Moutier: il soutint de ses propres deniers maints projets à vocation culturelle ou sociale. L'image positive de l'entreprise en-dehors de la fabrique a des retombées très favorables au sein des ateliers; elle renforce la fierté du travailleur, elle le valorise à titre personnel.

Le second est un paternalisme "intérieur" expérimenté avec succès par Camille Sandoz chez Pétermann. Il a pour but de créer une ambiance de travail solidaire. Les relations interpersonnelles sont valorisées. Le travailleur est responsabilisé, il doit sentir la confiance dont l'investissent ses supérieurs et sa motivation en est redoublée. Le bien-être qu'il connaît à l'usine doit lui permettre d'être plus libre dans sa vie quotidienne. Ce système "humaniste" s'est heureusement avéré rentable: la réussite économique est nécessaire pour promouvoir des initiatives sociales.

Les esprits critiques dénoncent parfois le paternalisme intéressé de certains patrons. Les salariés sont peu payés et ils dépendent donc étroitement des institutions patronales qui seules leur permettent de se loger et de se nourrir convenablement. La philanthropie n'est ici qu'une façade et sert à attacher davantage le salarié à l'entreprise. Dans le monde de la machine-outil prévôtise, les données sont différentes. Les statistiques patronales rapportent que la Tornos versait les salaires industriels les plus élevés de Suisse! Les syndicats et les

ouvriers de Pétermann ne savaient pas qu'ils étaient moins bien payés que ceux de chez Tornos: une telle information aurait provoqué bien des remous.

Travail et travailleurs

Chez Pétermann, on travaillait au temps, au chronomètre. Cette méthode déplaisait fortement aux ouvriers. Chez Tornos, le travail à la pièce était en vigueur: on mettait en concurrence plusieurs ouvriers faisant le même travail et on faisait remarquer leurs lacunes aux plus lents.

Camille Sandoz était fasciné par le savoir-faire de certains de ses ouvriers qui travaillaient à une vitesse phénoménale. Il voulut faire bénéficier tous les ouvriers de Pétermann des astuces des mécaniciens les plus doués en développant un système de boîte aux lettres. Mais les secrets ne furent pas dévoilés et la boîte recueillit plus d'injures et de remarques piquantes que de suggestions utilisables.

Tornos connut un succès mondial grâce à sa spécialisation dans le décolletage horloger: l'image de marque était excellente car l'on considérait l'horlogerie comme le secteur de pointe. Tornos s'empara des marchés de l'Est et de la défunte URSS. Le différent sino-soviétique permit à Pétermann de rafler le marché chinois. Dans leur domaine, les machines Pétermann étaient plus modernes que celles de chez Tornos: ce sont les premières qui furent dotées de commandes électriques alors que Tornos continuait de flanquer ses machines de commandes à courroie. "Tout pendant que ça marche, on ne change pas". L'état d'esprit qui se dégage de cette devise, négligeant la préparation de l'avenir, a coûté très cher à Tornos-Bechler durant les années 80.

Au sein de l'usine, deux mondes s'affrontaient: celui des cols blancs et des cols bleus. Les employés et les ouvriers ne s'aimaient guère. Ces derniers se plaignaient quelquefois amèrement d'être moins bien payés que les ronds-de-cuir. La catégorie des cols blancs a aujourd'hui quasiment disparu. Les rapports entre "intellectuels" et "manuels" au sein de l'entreprise ont bien changé.

Les ouvriers jurassiens sont de fortes têtes. Brillants mécaniciens, travailleurs acharnés, ils conservent néanmoins un esprit rebelle, ils savent s'exprimer haut et fort et ils sont jaloux de leur indépendance.

De nombreux travailleurs immigrés sont venus travailler à Moutier. Les plus nombreux furent les Italiens. Ceux qui arrivèrent dans les années 50 provenaient du Nord de la péninsule, de chez Olivetti ou de chez Fiat: des virtuoses de la mécanique qui sont restés très proches de leurs racines. Camille Sandoz se rappelle avec émotion des matins où ils chantaient dans les vestiaires. Ceux qui débarquèrent plus tard venaient du Sud. Ils étaient généralement peu qualifiés et s' "helvétisèrent" rapidement.

Camille Sandoz avait des problèmes avec les petits chefs, les contremaîtres. La tradition voulait que les meilleurs ouvriers deviennent contremaîtres mais ils ne faisaient pas toujours les meilleurs chefs! Camille Sandoz les inscrivit à des cours

de psychologie. Certains firent l'école de contremaîtres et devinrent de bons responsables. Mais le problème restait chronique: c'étaient les directeurs qui le relevaient, pas les ouvriers, assez malins pour tirer profit de l'incompétence et de la faiblesse de leurs supérieurs.

Le taux de syndicalisation était plus élevé chez Pétermann que chez ses concurrents. C'était un avantage lors de situations de conflits. En effet, un arrangement est plus facile à trouver lorsque les partenaires de la négociation sont bien définis. Les employés, contrairement aux ouvriers, n'étaient pas syndiqués. Cette situation alimentait la mésentente entre les deux catégories de travailleurs.

Les années 60 furent de belles années. Ce fut l'âge d'or de l'industrie horlogère et mécanique. Les carnets de commande étaient parfois remplis pour trois ans. C'était une période de haute conjoncture, de hauts salaires, de bonnes prestations sociales.

L'avachissement de la troisième génération de patrons fut fatal à l'usine Pétermann. Ce phénomène, appelé effet Buddenbrook en référence au grand livre de Thomas Mann, est courant dans les entreprises familiales. Les deux premières générations considèrent l'affaire comme un patrimoine qu'il faut faire prospérer. Elles possèdent également le sens des responsabilités sociales, elles cultivent d'étroits rapports avec celles et ceux qui font vivre leur fabrique. La troisième génération a grandi dans un cocon, elle n'a jamais manqué de rien, elle ne porte plus aucun intérêt à la bonne marche de l'affaire, il n'y a plus que l'aspect financier qui compte.

Leurs cultures d'entreprise semblant plus proches, les dirigeants de Pétermann et Bechler nouèrent des contacts, mais les tractations n'aboutirent pas. Le grand patron André Bechler gardait des rancunes tenaces pour son ancien associé Pétermann qui s'était montré peu coopératif lorsque Bechler décida de se séparer de Pétermann pour monter sa propre industrie en 1914. Ce fut Tornos qui racheta au prix fort Pétermann en 1968. Les ouvriers Pétermann eurent une réaction plus que mitigée. Ne sachant pas ce que l'avenir leur réservait, ils menacèrent de débrayer. L'action du syndicat FOMH mit fin aux crispations. En moins d'une année, la fabrique Pétermann devint un sous-traitant de Tornos qui élimina ainsi l'un de ses principaux concurrents.

Camille Sandoz, un directeur atypique, humaniste et cultivé

Sans en avoir le titre, Camille Sandoz était le vrai directeur de Pétermann avant la fusion avec Tornos. Il avait près de 500 personnes sous sa responsabilité. Tout en ne perdant pas de vue que le but de l'entreprise est de dégager un bénéfice, de faire de l'argent, Camille Sandoz avait fait de l'homme le centre de ses préoccupations. Il avait parfaitement compris que pour introduire des nouveautés à l'atelier, pour rationaliser certains modes de production, il fallait associer directement le personnel et lui permettre de se perfectionner. Outre l'introduction d'un système de primes aux suggestions que nous avons déjà

mentionné - qui ne fut pas une grande réussite - une prime de productivité fut instituée et une bibliothèque technique de quelques dizaines de livres destinée aux ouvriers, employés et aux chefs fut mise sur pied et connut un réel succès. Camille Sandoz était également capable d'aller négocier personnellement avec les ouvriers lorsqu'un conflit s'envenimait.

Camille Sandoz ne fut pas prévenu de la fusion avec Tornos: il fut mis devant le fait accompli. "Ses nouveaux maîtres" comme il appelait les patrons de Tornos lui accordèrent un beau poste de fondé de pouvoir qu'il n'occupa qu'une année. Camille Sandoz émigra sous d'autres cieux et devint directeur général de SARINA, une fabrique de matériel électrique fribourgeoise.

Camille Sandoz était un directeur cultivé, lettré (il rédigeait des articles de journaux sous le pseudonyme de "Gaspard") et humaniste. Il alliait qualités humaines et compétences techniques et financières. Il savait tirer le meilleur de sa main-d'oeuvre en créant une ambiance de travail agréable et en responsabilisant ses gens.

Le modèle incarné par Camille Sandoz est à l'opposé de la gestion actuelle "post-moderne" du personnel où les travailleurs sont mis sous stress de façon permanente, où ils ne sont plus assurés d'un emploi stable et durable; gestion qui présuppose qu'un homme déstabilisé et continuellement sous pression donnera toujours le meilleur de lui-même. C'est une vision réductrice, animale de l'homme en qui l'on cherche uniquement à exploiter l'instinct de survie. L'être humain mérite un autre traitement. Espérons que les dirigeants de la trempe d'un Camille Sandoz reviennent rapidement à la mode...

John VUILLAUME

BOITE AUX LETTRES: ECRIVEZ-NOUS!

Vous souhaitez participer à la rédaction de la Lettre d'information du CEH en écrivant un compte rendu, en signalant un domaine de recherche intéressant, en lançant un débat de nature historique ou en complétant simplement nos informations bibliographiques? N'hésitez pas!

Envoyez vos textes et vos lettres (si possible sur disquette 3.5 pouces pour Macintosh ou PC, programme Word) à l'adresse suivante: Damien BREGNARD, L'Eplattenier 11, 2206 LES GENEVEYS/COFFRANE.

Etudiantes, étudiants ! Le CEH vous informe...

OFFRE D'EMPLOI

relative à la

Commémoration du millénaire de la donation de l'abbaye de Moutier-Grandval à l'évêque de Bâle en 999

La Municipalité nourrit le projet d'organiser une exposition didactique présentant, notamment par des documents, les étapes historiques importantes de l'histoire de l'ancienne Prévôté de Moutier-Grandval.

Afin de mener à bien ce projet, la Municipalité de Moutier souhaite s'associer le concours d'un(e) étudiant(e) en fin d'études. Ce mandat lui permettrait de réaliser un travail pratique intéressant.

Mandat:

Elaboration du concept de l'exposition et suivi (de fin octobre 1998 au mois de mars 1999) de la réalisation, en collaboration avec le groupe de travail local.

Concept:

Structure et disposition de l'exposition, thèmes de panneaux, parcours de l'expo; aménagement des locaux; aspect didactique; choix des informations; complément à l'expo sur le site internet de la municipalité; rédaction des informations (fiches explicatives); élaboration d'un budget; établissement d'une planification, directives pour la réalisation.

Rétribution: forfait de 5000.- Les frais de réalisation font l'objet d'une enveloppe séparée

Les offres doivent être adressées à la Municipalité de Moutier, Groupe de travail 999, par son président Christian Vaquin, conseiller municipal, Hôtel de ville, 2740 Moutier (tél. 032 / 494 11 11; télécopieur: 032 / 493 12 19; e-mail: cvaquin@bluewin.ch) où des renseignements complémentaires peuvent être obtenus.